



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E57734

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/1969

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/08/2011
525 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 69 B 40039

Siret : 876 950 395 00031

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4303046-0

Assurance Responsabilité Travaux :
QBE 031 0003552

Assurance Responsabilité Civile :
QBE 031 0003552

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CLAIR ET NET

1405 ALLEE HENRI HUGONOT
Z.I. TECHNOLAND 2
25600 BROGNARD

Téléphone : 03 81 36 32 10

Portable : 06 62 29 15 82

Site Internet : www.clairnet.net

E-mail : contact@clairnet.net

Responsabilité légale :
DUCRET OLIVIER PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 61

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	16/09/2022
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2023
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	25/01/2024
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/09/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.